

Québec, le 7 juin 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1er étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Question du député de Borduas déposée au Feuilleton le 29 mai 2017 concernant le Centre d'exposition de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant**

Cher collègue,

Le 29 mai 2017, le député de Borduas a adressé des questions au ministre des Finances au sujet de la pérennité du Centre d'exposition de la prison des Patriotes, géré par la Maison nationale des patriotes (MNP) et situé dans l'immeuble de la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, bâtiment occupé par le siège social de la Société des alcools du Québec (SAQ).

Plus précisément, le député de Borduas s'inquiète de la diminution de l'aide au fonctionnement octroyée à la MNP par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de l'annonce par la SAQ du déménagement de son siège social prévu en 2018.

La MNP est une institution muséale reconnue et soutenue au fonctionnement par le MCC. Elle est située à Saint-Denis-sur-Richelieu et occupe la maison Jean-Baptiste-Mâsse, classé immeuble patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et la meunerie Adréus-Bonnier, deux bâtiments appartenant à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). La MNP gère aussi le Centre d'exposition de la prison des Patriotes, situé dans la prison des Patriotes-au-Pied-du-Courant, également un immeuble patrimonial classé en vertu de la LPC, dont le mandat de gestion et d'animation est confié et soutenu financièrement par la SAQ.

**Déménagement du siège social de la SAQ**

En 2018, la SAQ va tourner une page de son histoire en quittant l'édifice Au-Pied-du-Courant pour regrouper ses activités administratives dans ses bâtiments existants de la rue Tellier, dans l'est de Montréal.

La SAQ souhaite rassembler le personnel administratif de la métropole dans un seul lieu pour faciliter et rendre plus efficace la collaboration et le travail d'équipe, tout en diminuant considérablement les déplacements des employés. Les édifices de la rue Tellier sont déjà le lieu de travail d'une majorité du personnel de bureau et de l'ensemble du personnel de l'entrepôt montréalais.

Installée au Pied-du-Courant depuis sa fondation en 1921, la SAQ va s'assurer de léguer les installations en bon état aux futurs occupants qui devront notamment s'engager à préserver et entretenir le site et l'aspect patrimonial de cet édifice historique. Quant au Centre d'exposition la Prison des patriotes, la SAQ souhaite qu'il demeure en fonction et que les nouveaux occupants en assurent la pérennité.

À ce stade-ci, la SAQ prévoit le maintien de la cave de garde et du service de la location de celliers au Pied-du-Courant. Elle est présentement en pourparlers à cet effet avec la prochaine organisation qui prendra possession des lieux.

### Aide financière

Le programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM) a été revu dans son entièreté pour que les critères prennent en compte une gamme d'éléments qui s'arriment à la réalité des institutions muséales. Ce processus a permis d'établir une plus grande équité entre les différents musées, en se basant sur des critères précis et mesurables. D'ailleurs, la Société des musées du Québec (SMQ), qui représente les institutions muséales et agit comme porte-parole du réseau muséal, a salué cette façon de faire. En effet, la SMQ a reconnu publiquement, le 9 août 2016, la rigueur de la démarche menée par le MCC qui a permis à 92 institutions muséales d'être soutenues au fonctionnement.

Les nouveaux paramètres ont été appliqués lors de l'ouverture du programme pour l'exercice 2016-2017. L'annonce à la MNP, faite sur une base triennale, prévoit une aide financière au fonctionnement de 243 548 \$. Par ailleurs, la

grande majorité des institutions a vu le montant de leur aide financière maintenu ou augmenté. De plus, il a été possible d'accueillir six nouvelles institutions, ce qui ne s'était pas produit depuis plus de 15 ans.

Finalement, l'aide au fonctionnement accordée dans le cadre du programme du PAFIM n'est pas le seul programme auquel la MNP est admissible. En effet, la reconnaissance du statut d'institution muséale permet à cet organisme d'avoir accès à d'autres programmes d'aide financière du MCC. À titre d'exemple, il était admissible aux deux appels de projets annoncés par le ministre le 8 août 2016, soit celui pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes et celui destiné au soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales. La MNP est également admissible aux autres programmes du Ministère qui ne s'adressent pas spécifiquement aux institutions muséales, dont Mécénat Placements Culture.

Par ailleurs, la SODEC vient de compléter des travaux sur la Meunerie Adréus-Bonnier, un investissement de 876 944 \$. Ces derniers permettront au musée d'avoir accès à des espaces supplémentaires et devraient influencer le positionnement de l'institution.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Leader, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Luc Fortin**  
Ministre de la Culture et des  
Communications, ministre  
responsable de la Protection et de la  
Promotion de la langue française et  
ministre responsable de la région de  
l'Estrie



**Carlos Leitão**  
Ministre des Finances